



2022-43

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2022

FB/TD/AG n° 2022/03

Objet de la délibération :

REPRISE DES RESULTATS
DE L'EXERCICE 2021 du
BUDGET ANNEXE LES
PRAIRIALES ET PREVISION
D'AFFECTATION AU
BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET PRAIRIALES

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoirs : 6

Votants : 28

Date de la convocation :

Le 08 mars 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le 14 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Marie-France DURAND, Dominique BONNET, Simone BEULE, Philippe POISSONNIER, Guy DAVID, Jean JOSEPH, Cécile COMBEAU, Marc BAUDELLOT, Thomas AMELOT, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Dalila DOROL, Roland HAMARD, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD.

Excusées :

- Stéphanie RICHARD, Pouvoir à Patricia EVENO
- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Eric ROYNEL, Pouvoir à Guy DAVID
- Sylvie ROUZET, Pouvoir à Jacques GAY
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Armelle THÉRON-CAPLAIN
- Emmanuel SAUTEUR, Pouvoir à Béatrice BONVIN

Absente :

- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu l'article L2311-5 du Code général des Collectivités territoriales qui autorise la reprise du résultat de l'exercice n-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2021,

Vu la délibération n°2021-267 du 13 décembre 2021 clôturant le budget annexe Les Prairiales au 31 décembre 2021,

Considérant la consultation de la Commission des Finances qui a émis un avis favorable le 2 mars 2022 ;

Monsieur Jacques GAY, Adjoint aux Finances, propose, pour le budget annexe Les Prairiales, la reprise des résultats de l'exercice 2021 et son affectation au budget principal de l'exercice 2022 :





2022-44

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	18 110,53 €	20 002,17 €	1 891,64 €
Fonctionnement	583 182,25 €	583 182,25 €	0,00 €
Totaux	601 292,78 €	603 184,42 €	1 891,64 €

RESULTAT DE CLÔTURE FIN 2020	Résultat cumulé	1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2021
Investissement	67 998,00 €	0,00 €	1 891,64 €	69 889,64 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Totaux	67 998,00 €	0,00 €	1 891,64 €	69 889,64 €

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'accepter la reprise des résultats de l'exercice 2021,
- **DECIDE**, compte tenu de la clôture du budget annexe Les Prairiales au 31 décembre 2021, d'inscrire et d'affecter au budget primitif 2022 les résultats de l'exercice 2021 de la section d'investissement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT

001 Excédent d'investissement	69 889,64 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
002 Excédent de fonctionnement	0,00 €

Fait et délibéré à Epernon, le 14 mars 2022

Le Maire,
F. BELHOMME



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20220314-D22-03-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2022

Affichage : 17/03/2022

